

Le rêve nous pense-t-il ?

Du même auteur:

L'Arbre des styles, Aubier, 1980

Inconscient et réalité, PUF, 1985

Les Relations au réel dans la psychose, PUF, 1985

Trauma et devenir psychique (dir.), PUF, 1995

MAURICE DAYAN

LE RÊVE NOUS PENSE-T-IL ?



I T H A Q U E

Couverture : Patrick Lindsay
Illustration : *Le Rêve*, Charles Dufresne (1876-1938)
Collection Pierre Lévy
©ADAGP/Photo : © RMN/Gérard Blot

ISSN 2103-4389
ISBN 978-2-916120-26-3
Dépôt légal : août 2010

*Première édition publiée en février 2004 par les Presses universitaires de France.
La présente édition a été revue et augmentée par l'auteur, et préparée par Hélène Geiger.*

©LES ÉDITIONS D'ITHAQUE, 2010
2, rue de Tombouctou, 75018 Paris – www.ithaque-editions.fr

Extrait du livre de Maurice Dayan, *Le rêve nous pense-t-il ?* © Ithaque 2010

SOMMAIRE

<i>Préface à la nouvelle édition</i>	7
<i>Avant-propos</i>	13
I. PAROLES DE RÊVE	
DIRE L'ÉVÉNEMENT DE LA SOLITUDE	23
DESTINATION DU RÉCIT	28
AMBIGUÏTÉ DE LA NARRATION	31
L'ALTÉRITÉ DU RÊVEUR ET L'INTÉRÊT DU NARRATEUR	34
SE SOUVENIR, DIRE, TRANSCRIRE	40
II. DORMIR, VEILLER	
LE RÊVE ADVENANT À L'ÊTRE ENDORMI	47
UN « TROISIÈME ÉTAT DU CERVEAU »	51
LA GARDE DU SOMMEIL	54
CAUSALITÉ PSYCHIQUE ET ACTIVITÉ CÉRÉBRALE	58
L'HYPOTHÈSE DE LA FORMATION DU RÊVE AU COURS DE MICRO-ÉVEILS	63
DORMIR, S'ÉVEILLER, OUBLIER	66
L'IMPOSSIBLE OUBLI	71
III. MATIÈRE À RÊVER	
D'UN RÉEL SINGULIER	75
L'INTERPRÉTATION FREUDIENNE DU SOMMEIL	82
TRACES ET TRANSPOSITIONS	86
UNE MATÉRIALITÉ ESTHÉTIQUE EN CIRCUIT FERMÉ	90
LE RÊVE N'EST PAS L'HALLUCINATION	97
LA FORCE D'IMPRESSION	104
IV. LE PENSER EN IMAGE	
POUR MODIFIER LA QUESTION : QU'EST-CE QUE PENSER ?	109
PENSER EN DORMANT	114
AUTO-RÉFLEXION DES PENSÉES EN IMAGES	118
LE SAVOIR DU RÊVEUR	122
V. PENSER, SOUHAITER	
SOUHAITS ACCOMPLIS	127
LE TRANCHANT DU SEXUEL ET SON AMBIGUÏTÉ	132

PENSÉES ET TRAVAIL DE RÊVE. À QUELLES CONDITIONS LE BESOIN DE TRANSFERT PEUT-IL ÊTRE SATISFAIT ?	140
POUR UNE TOPIQUE DU PENSER ONIRIQUE	145
UNE PENSÉE COMME UNE AUTRE	153
PRATIQUE ET DOCTRINE	158
RÊVES DU ÇA, RÊVES DU JE	164
VI. DÉPLAISIR, ANGOISSE, EFFROI	
L'AUTRE FACE DU SCHIBBOLETH	169
RÊVES DE CONTRE-SOUHAIT, RÊVES DE DÉPLAISIR	173
ANGOISSE ET JOUISSANCE MASOCHISTE	178
POUR SITUER L'AUTOPUNITION	184
INCIDENCES DU TRAUMA	191
RÉPÉTITIONS	196
CAUCHEMARS	200
L'INTIME PERSÉCUTION	205
VII. L'OBJET DE L'INTERPRÉTATION	
QUE PEUT-ON CONNAÎTRE DES PENSÉES DU RÊVEUR ?	211
L'ORIENTATION DU PENSER	219
LE DIRE ET L'AFFECT	226
LE MOMENT VOULU	232
VIII. DU LANGAGE DE L'INTERPRÉTATION AU PENSER RÊVANT	
À QUOI TIENT L'URGENCE	237
TRADUIRE, CONSTRUIRE, INTERPRÉTER	240
DE LA VOIE ROYALE À L'OMBILIC	247
LA PENSÉE COMME DÉTOUR	255
PRINCIPE DE PLAISIR ET PROCESSUS PRIMAIRE DANS L'ORDRE DU PENSER	259
RETOUR SUR UN PREMIER CLIVAGE	265
LE PENSER OPÉRANT ET LE PENSER DU DEDANS	267
IX. COMMENT S'INVENTE UN RÊVE	
IMAGE ET LANGAGE	271
HÉTÉROGÉNÉITÉ DU PENSER, CO-EXPRESSIVITÉ ET CLIVAGE DANS LE TRAVAIL DE RÊVE	277
EN QUOI LE RÊVE NOUS PENSE-T-IL ?	283
<i>Bibliographie</i>	297
<i>Index des noms</i>	307
<i>Index des matières</i>	311

AVANT-PROPOS

LES RÊVES SURPRENNENT, déconcertent, ils nous troublent parfois durablement. Rêver est pourtant une expérience universelle, quotidienne, aussi régulière que l'endormissement et que l'éveil, aussi banale que la perception. Dans le lieu solitaire où elle se produit, cette expérience n'en fait pas moins événement. Elle y occupe toute la place, elle s'impose irrésistiblement, son contenu est imprévisible et toujours autre, lors même qu'on l'a déjà rêvé ou qu'il semble familier. Remarquable par son immédiate proximité dans le sommeil, cette expérience l'est aussi par son éloignement au réveil. L'insistance du rêve quand il paraît n'a d'égale que sa promptitude à disparaître. On conçoit que les êtres ainsi visités, sous toutes latitudes et en tous âges, aient cherché à saisir au vol ces mystérieux oiseaux de nuit ; qu'ils les aient appelés, rappelés, commentés, classés, attendus ; qu'ils en aient ausculté les traces parlées ou écrites, noté les circonstances, comparé les témoignages, prédit les effets, cherché les relations aux événements et aux représentations de veille, ainsi qu'aux phénomènes concomitants, ou supposés tels, du corps endormi. Qu'en un mot ils aient voulu *penser* leurs rêves et ceux de leurs semblables.

Quels que soient les époques, les sociétés, les croyances dominantes, les systèmes de référence, les méthodes et instruments d'investigation, le vouloir-penser de l'état vigile trahit un désir de maîtrise et de réduction de l'inconnu. Or ce qui advient à chacun dans l'intimité du sommeil où il s'absente est de l'inconnu la figure la plus proche. Quoi de plus irritant pour les « êtres raisonnables » que ce proche évanescence, fragment insaisissable de vie singulière qui jamais ne demeure ni ne se laisse observer, se déroband par principe aux moyens du veilleur ? La fragile mémoire de nos rêves, qui s'estompe si souvent, n'est-elle pas à elle seule un défi à la prétention de se connaître et de maîtriser en soi-même une intime altérité ? Aussi bien comprend-on les deux

mouvements contraires que cette mémoire a toujours inspirés : l'un se pliant à l'impératif de la vie de veille, de se détourner des ombres vaines de la nuit en récusant la créance spontanément accordée par le rêveur aux personnages et aux péripéties « absurdes » qui l'ont entraîné ; l'autre, fait d'un impossible retour vers la scène attirante quoique évanouie, s'arrêtant à des fragments évocables en images et en mots au travers de quoi le rêvé puisse se transmuier en un objet de pensée. Mais le second mouvement ne tend pas nécessairement à relever un défi implicite lancé à la connaissance de soi. Il peut prêter au rêve, comme cela se voit couramment dans les sociétés traditionnelles, une portée transcendant l'expérience individuelle, une valeur de révélation divinatoire dont l'âme, ayant migré loin du corps pendant le sommeil, n'aurait été que la dépositaire ou la messagère. Ou encore, il peut délibérément se limiter à l'évocation muette ou à la seule narration, quelquefois sollicitée à des fins littéraires ou à des fins scientifiques étrangères à la personne du rêveur.

Il se trouve ainsi un objet « rêve », au carrefour théorique de voies d'approche mutuellement hétérogènes, qui ont ce seul point commun de se rapporter à une expérience quotidienne accessible à chacun, afin d'y circonscrire un type d'événement susceptible d'être *pensé* de différentes façons : celle de l'ex-rêveur revenant à son gré sur un épisode qu'il a lui-même évoqué, celle du psychologue comparant des collections de rêves dans plusieurs situations et faisant varier les facteurs, celle de l'anthropologue s'attachant aux traits culturels, aux éléments mythiques et aux pratiques rituelles liées aux rêves à l'intérieur de certaines sociétés, celle du physiologiste étudiant les conditions cérébrales et musculaires des phases distinctes de sommeil où l'activité onirique est censée avoir lieu. De ces divers points de vue, qui envisagent le rêve comme un événement manifeste délimité au travers d'un récit ou d'une séquence de comportement, se distingue celui du psychanalyste, lui aussi tributaire d'une évocation initiale, mais usant d'une méthode de démembrement de l'unité narrative et de mise en relation des éléments dissociés avec les pensées de toutes sortes survenant incidemment chez le narrateur. Méthode dont on sait qu'elle ne s'applique pas aux seules paroles venues du rêve – puisqu'elle vaut pour tout ce qui est dit dans le champ de l'analyse –, mais dont l'emploi à propos de cet ordre d'énoncés garde une valeur exemplaire pour la pratique de l'interprétation.

Mais qu'on s'intéresse au seul récit oral ou écrit du rêve, ou à son contenu manifeste unique, voire à ses éléments cognitifs reproductibles, à ses déterminants culturels, à son ancrage biologique dans le sommeil,

ou bien qu'on tourne l'attention vers les restes du jour et les pensées latentes que découvre l'analyse, c'est toujours un *objet* de connaissance qu'on cherche dans ce type d'événement. L'étrangeté du rêve, communément reconnue, serait avant tout un motif pour l'objectiver selon telle ou telle procédure permettant de le penser méthodiquement. Au bout du compte, et de quelque façon qu'on s'y prenne, cette étrangeté serait vouée à disparaître. Comme toute chose supposée connue sous un angle bien défini, le rêve deviendrait de plein droit un objet familier de discours. Il entrerait ainsi dans le vaste ensemble de domaines conceptuels acquis au cours des siècles par la pensée vigile.

Pareille entrée, obtenue par des voies indépendantes les unes des autres, ne va pas sans conséquences. Devenu objet de multiples réflexions et connaissances spéciales (autobiographiques, historiques, linguistiques, anthropologiques, philosophiques, psychologiques, neurophysiologiques, psychanalytiques), sans être pour autant retiré des mains de la pensée occulte qui s'en est saisi depuis la nuit des temps, le rêve est traité par une pensée vigile éclatée, qui ne paraît guère douter de ses moyens d'en discourir. Or cette pensée, quelle que soit la légitimité *a priori* des approches qu'elle privilégie, ne voit pas qu'elle procède en général par analogies ou inférences parfois hâtives, à l'aide de catégories conçues initialement pour rendre compte d'observations de l'état de veille. La décision d'appeler «rêve» ce qui se passe dans la tête d'un chat au cours d'une phase de sommeil paradoxal, méticuleusement observée et enregistrée, illustre l'une de ces démarches analogiques. Mais on n'entre guère mieux dans l'intelligence du rêve quand on invoque la fascination de la conscience par l'«irréel», quand on envisage l'épisode onirique comme une sorte de fiction, ou quand on assimile les images de rêve à des hallucinations et leur enchaînement à un délire de l'homme «normal».

Du rêve, il n'est pas d'équivalent vigile; et même le parallèle couramment fait avec la fantaisie diurne doit être remis en question, dès lors que cette dernière activité se déploie sur le fond du monde perçu et du corps senti, et que les stimulations qui en proviennent continûment en régime d'éveil jouent un rôle particulier dans l'invention, le déroulement et l'interruption de ladite fantaisie. Si d'ailleurs celle-ci mérite le nom commun de «rêverie», ce n'est pas que le rêve soit à son image, c'est qu'à l'inverse il pénètre notre vie de veille au-delà de la condition du sommeil où il est éclos. Cette diffusion silencieuse du rêve, pénétrant discrètement dans la vie dont il a été chassé au réveil, est autrement étendue que les souvenirs explicites gagnés sur l'oubli.

La rêverie diurne n'en est que la manifestation la plus courante et la mieux repérée ; mais elle reste entourée et tenue par le monde de la veille et ne saurait donc valoir comme modèle du rêver.



Au rebours des procédures méthodiques qui traitent diversement le rêve comme un objet parmi d'autres de la pensée vigile, le livre qu'on va lire envisage le rêver comme un *mode original du penser*. Sous ces termes, je n'entends pas principalement l'activité de pensée *consciente* que développe l'individu soumis à des flux d'excitations prenant généralement la forme d'images, surtout visuelles. Cette activité bien connue est proprement celle du rêveur, soit de cette partie de l'être rêvant qui assiste à la séquence d'images composant « l'événement-rêve », et qui réagit à ce qui se passe alors pour lui seul – tantôt ému ou désesparé, tantôt curieux sinon contemplatif, et cherchant quelquefois à raisonner, ou même à orienter délibérément, de façon qu'il croit lucide, le cours dudit événement. Ce que j'appelle le *mode de penser constituant le rêve* se situe pour l'essentiel en deçà (ce qui ne veut pas dire « auparavant ») de cette activité consciente du rêveur réagissant au contenu manifeste de la séquence en train de se dérouler. Le lecteur est ici invité à se déprendre de l'idée classique et moderne – mais non antique – qu'un mode de penser est toujours et nécessairement le fait d'un sujet, d'un je pensant. Cette idée découle en droite ligne du modèle implicite du penser vigile conscient de ses opérations, à tout le moins de leurs résultats. Le penser vigile opérant qui juge et conçoit, qui s'interroge ou décide, se détermine en s'opposant à des objets qu'il sait pouvoir retrouver, soit qu'il les situe dans le monde perçu, soit qu'il dispose de l'algorithme ou du système de relations permettant de les construire. Un tel mode de penser, étroitement solidaire d'une extériorité perceptible ou d'une objectivité idéelle, tend à se représenter toute autre pensée d'après sa propre forme : c'est dire qu'il postule *de facto* son unité et son exclusivité. Il est pourtant le fruit d'une acquisition relativement lente, se détachant d'un penser enfantin précoce qui lui a ouvert les voies de l'autre et du monde, et qu'il a relégué sans pouvoir l'abolir. Mais c'est surtout un penser rivé à sa condition vigile, certes capable de laisser des traces de lui-même dans le champ du sommeil et du rêve, mais non de rendre intelligible au moyen de ses catégories la production de ce qui apparaît en ce champ.

L'expérience psychanalytique suscite, dans ses moments les plus féconds, des ruptures avec ce penser opérant réglé sur la cohérence interne et la référence à la réalité. Ces ruptures s'accroissent significativement à la faveur de certains rêves dont l'évocation et les enchaînements de paroles consécutifs entraînent les deux parleurs, les faisant pénétrer ensemble dans des zones résistantes et ombreuses où le penser rêvant paraît s'être fomenté. Cette proximité dans la dissymétrie analytique vis-à-vis du rêve évoqué permet à l'acte interprétatif de se dessiner, le moment venu, dans une conjonction de rêveries intermédiaires qui se répondent. C'est le moment voulu par le surgissement d'un objet d'interprétation, quand une marque pulsionnelle inédite s'imprime à l'improviste sur le flux du penser livré à l'écoute. Interpréter, c'est alors relever cette marque, en faire passer dans une rupture du discours la force de démarcation. Il est pour cela essentiel que le dire de l'analysant demeure *affecté* par les impressions laissées au rêveur : c'est la condition d'un transfert d'investissement depuis la vie de rêve jusqu'à la relation analytique qu'elle nourrit et au penser qui s'y échange.

Dans cette perspective, qu'on verra s'ouvrir au cours d'analyses articulant la clinique sur un certain nombre de développements critiques, *l'épisode rêvé ne saurait être réduit à son récit* : il n'est pas un prétexte parmi d'autres du discours vigile. Pas davantage il n'apparaît comme une unité opaque fermée sur elle-même, à quoi le langage serait indifférent. Loin de ces simplifications réductrices, on peut y voir *une modification dans un devenir* permettant à l'être rêvant de trouver pour ses conflits un accès transitoire à une forme d'expression étrangère au veilleur. Une *forme non résolutoire, non assujettie au je et à sa quête de compromis durables*, et donc fort différente du symptôme ancré et resserré à l'état de veille dans le « sol de la réalité » où il insiste. Dans son actualité passagère, le rêve pensant montre au rêveur, enfermé dans le circuit réverbérant de son enceinte imaginaire, quelque chose de lui-même que le veilleur ignore, quelque chose d'inactuel devenu pleinement actuel dès lors que c'est son réel propre, où ne figurent que sous forme transposée les traces des réalités extérieures autrefois rencontrées. Forme hétérogène et fluente, apte à tous les retournements et rebondissements, en quoi les parties au conflit – quelle que soit leur situation dans la topique – se cherchent, chacune pour elle-même, une issue dans la présentation dramatique, déplacée et condensée en un même épisode, des forces divergentes qui investissent l'individu au cours du sommeil. Ce complexe anarchique momentané, qui se laisse